

**Julien AUBERT**  
Député de Vaucluse  
Vice-président du groupe  
Les Républicains

**Dino CINIERI**  
Député de la Loire  
Les Républicains

**Monsieur Bruno LE MAIRE**  
Ministre de l'Économie, des Finances et de la  
Relance  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS

Paris, le **30 OCT. 2020**

Réf: JA/GI/Entreprise-AUBERT&DUVAL

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons par le présent courrier attirer votre attention sur le risque de cession de l'entreprise Aubert & Duval, détenue actuellement par le groupe minier et métallurgique français Eramet.

Cette société, forte de 4 000 collaborateurs et présente sur douze sites en France, en Ariège, dans le Puy-de-Dôme ou encore dans la Loire, est spécialisée dans la production d'alliages, notamment pour l'industrie aéronautique civile qui représente environ 70% de son chiffre d'affaires.

Au-delà de ses activités civiles, **Aubert & Duval est une entreprise stratégique puisqu'elle produit des composants pour nos Rafales ou pour les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)**, outils essentiels de notre dissuasion nucléaire. L'armement représente ainsi environ 12% du chiffre d'affaires de la société.

Malgré son statut de leader mondial dans le domaine des superalliages et des aciers à haute performance, cette pépite nationale se trouve aujourd'hui dans de grandes difficultés financières, du fait du repli important d'activité dans le secteur aéronautique, au point que le groupe Eramet envisage de la céder. Ainsi, dans un communiqué publié le 29 juillet sur les résultats semestriels, le groupe annonce « un impact brutal et profond de la crise aéronautique sur les résultats de la division Alliage Haute performance, avec une consommation de cash de 156 M€ chez Aubert & Duval sur la période (...) ».

De la même façon, dans la publication de ses résultats pour le troisième trimestre 2020 le 28 octobre, Eramet souligne : « la division Alliages Haute-Performance est profondément impactée par l'effondrement du transport aérien et ses répercussions sur l'ensemble du secteur aéronautique. Des mesures drastiques d'ajustement des coûts ont été prises. Par ailleurs, dans le cadre de sa revue stratégique, le Groupe cherche les meilleures solutions pour l'activité d'Aubert & Duval, entreprise stratégique pour la filière, **toutes les options étant envisagées** »

Les activités d'Aubert & Duval font d'elle une entreprise hautement stratégique pour notre base industrielle et technologique de défense (BITD). De surcroît, l'État est actionnaire du groupe Eramet à hauteur de 26%, via l'agence des participations de l'État (APE). **Les Français ne comprendraient donc pas que l'État laisse faire une cession de cette entreprise contraire à nos intérêts stratégiques.**

Monsieur le Ministre, il relève de vos prérogatives d'autoriser ou non une prise de participation étrangère supérieure à 10% dans une entreprise relevant de la BITD et de protéger, en coordination avec le ministère de la Défense, nos entreprises stratégiques dans le domaine de l'armement. Aussi, **pouvez-vous nous indiquer si des offres étrangères ont été formulées pour une éventuelle reprise de cette société** et, plus largement, **quelles sont vos intentions concernant la protection de l'entreprise Aubert & Duval et de la préservation de son savoir-faire au service de notre armée ?**

Confiants dans l'attention que vous porterez à cette requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Julien AUBERT**



**Dino CINIERI**



*Se joignent également à ce courrier :*

- Edith AUDIBERT, député du Var
- Thibault BAZIN, député de Meurthe-et-Moselle
- Fabrice BRUN, député de l'Ardèche
- Jacques CATTIN, député du Haut-Rhin
- Josiane CORNELOUP, député de Saône-et-Loire
- Vincent DESCOEUR, député du Cantal
- Patrick HETZEL, député du Bas-Rhin
- Olivier MARLEIX, député d'Eure-et-Loir
- Bérengère POLETTI, député des Ardennes

- David LORION, député de la Réunion
- Didier QUENTIN, député de Charente-Maritime
- Guy TEISSIER, député des Bouches-du-Rhône
- Robert THERRY, député du Pas-de-Calais
- Jean-Louis THIERIOT, député de Seine-et-Marne
- Laurence TRASTOUR-ISNART, député des Alpes-Maritimes
- Isabelle VALENTIN, député de la Haute-Loire
- Arnaud VIALA, député de l'Aveyron
- Stéphane VIRY, député des Vosges